

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX
ET LA QUALITE DU SERVICE
PUBLIC D'ELIMINATION DES
DECHETS MENAGERS ET
ASSIMILES

SMTD65

2011



Edito de Guy Poeydomenge, Président du SMTD65 (p.02)

Les collectivités adhérentes (p.03-04)

Organigramme des services (p.05-06)

Les données techniques

- Quais de transfert (p.07-08)
- Centre de tri (p.09-10)
- Zoom sur les taux de refus (p.11)
- Coordination du tri (p. 12)
- Aires de compostage (p.13-16)
- Installations de Stockage des Déchets Ultimes (p.17-20)
- Déchèteries (p.21-22)
- Lexique (p.23)
- Annexe : Compte administratif (p.24)
- Annexe : Marchés publics (p.25-26)
- Annexe : Évolution des tonnages 2010-2011 (p.27-28)
- Annexe : Tonnage des déchèteries (p.29-30)



2011 : année référence.

Ce rendez-vous annuel, destiné à dresser le bilan de l'année écoulée sur l'aspect du seul traitement des déchets ménagers et assimilés est important, car il donne une photographie de la 1ère année post révision du Plan Départemental d'Élimination des Déchets ménagers et Assimilés (PDEDMA).

En ce sens, il fait référence, tant sur les résultats des tonnages collectés par nos adhérents et traités par le SMTD65, que sur l'avancement des dossiers concernant les installations ayant fait l'objet des préconisations du Conseil Général, en charge de l'élaboration et du suivi du PDEDMA.

Sur le seul aspect des résultats, on observe, au total (hors déchets verts et déchèteries), une diminution de 1,81% des tonnages traités par rapport à 2010, répartie comme suit :

- une légère augmentation du tonnage des ordures ménagères (+0,64%)
- une légère diminution du tonnage de la collecte sélective (- 0,8%)

Ce dernier résultat est à corréliser à celui du taux moyen de refus de la collecte sélective qui a fortement progressé (+ 3,03% d'une année sur l'autre).

En fait, la qualité de la collecte sélective diminue, ce qui est pénalisant pour le recyclage mais aussi pour nos coûts, les refus repartant en installations de stockage (double dépense et moins de recettes) !

Concernant les installations structurantes, on a assisté au véritable démarrage du projet issu du PDEDMA :

- le centre d'enfouissement de Lourdes-Mourles a fermé au 31 décembre 2011, compensé par la construction du quai de transfert d'Adé ;
- la construction du quai de transfert de Bagnères de Bigorre a débuté ;
- la recherche parcellaire pour la future installation de stockage des déchets ultimes a vu s'achever la 1ère phase de celle-ci ;
- l'extension du centre de tri de Capvern, en centre de tri départemental, a débuté (génie civil) ;
- les groupements en vue du dialogue compétitif pour la réalisation de la future Unité de Tri et valorisation de Bordères sur l'Echez ont été désignés.

Ainsi, tous les dossiers essentiels, imposés par la mise en application du PDEDMA, sont lancés.

Pour autant, les élus du SMTD65 sont tout à fait conscients que, d'une façon générale, tout projet structurant, quel qu'il soit, suscite l'inquiétude. Ils sont également conscients qu'ils ont en charge une responsabilité, qu'ils tiennent d'une légitimité républicaine.

Nous sommes tous des consommateurs et nous avons, tous, une responsabilité « politique » dans cette affaire !

Nos installations, soyez-en convaincus, seront un plus pour notre environnement futur.

Guy Poeydomenge
Président du SMTD65

02



LES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES

Le Syndicat Mixte départemental de Traitement des Déchets ménagers et assimilés (SMTD65) est un établissement de coopération intercommunale. Opérationnel depuis le 1er janvier 2008. Le SMTD65 assume la compétence « traitement des déchets ménagers et assimilés » de l'ensemble du département des Hautes-Pyrénées (cantons de la Barousse et du Magnoac exceptés).

Il était composé, en 2011, de 14 collectivités territoriales, syndicats mixtes, communautés de communes et communes indépendantes : Communes de Gavarnie, de Gèdre, Communauté de Communes du Canton d'Ossun, des Côteaux de l'Arros, de Batsurguère, de Gespe Adour Alaric, de la Haute-Bigorre, du Pays de Lourdes, du Pays Toy, SIRTOM de la vallée d'Argelès-Gazost, SIROM de Lourdes-Est, SMECTOM du plateau de Lannemezan, des Nestes et des Côteaux, SYndicat Mixte de l'Agglomération Tarbaise et Val d'Adour Environnement.

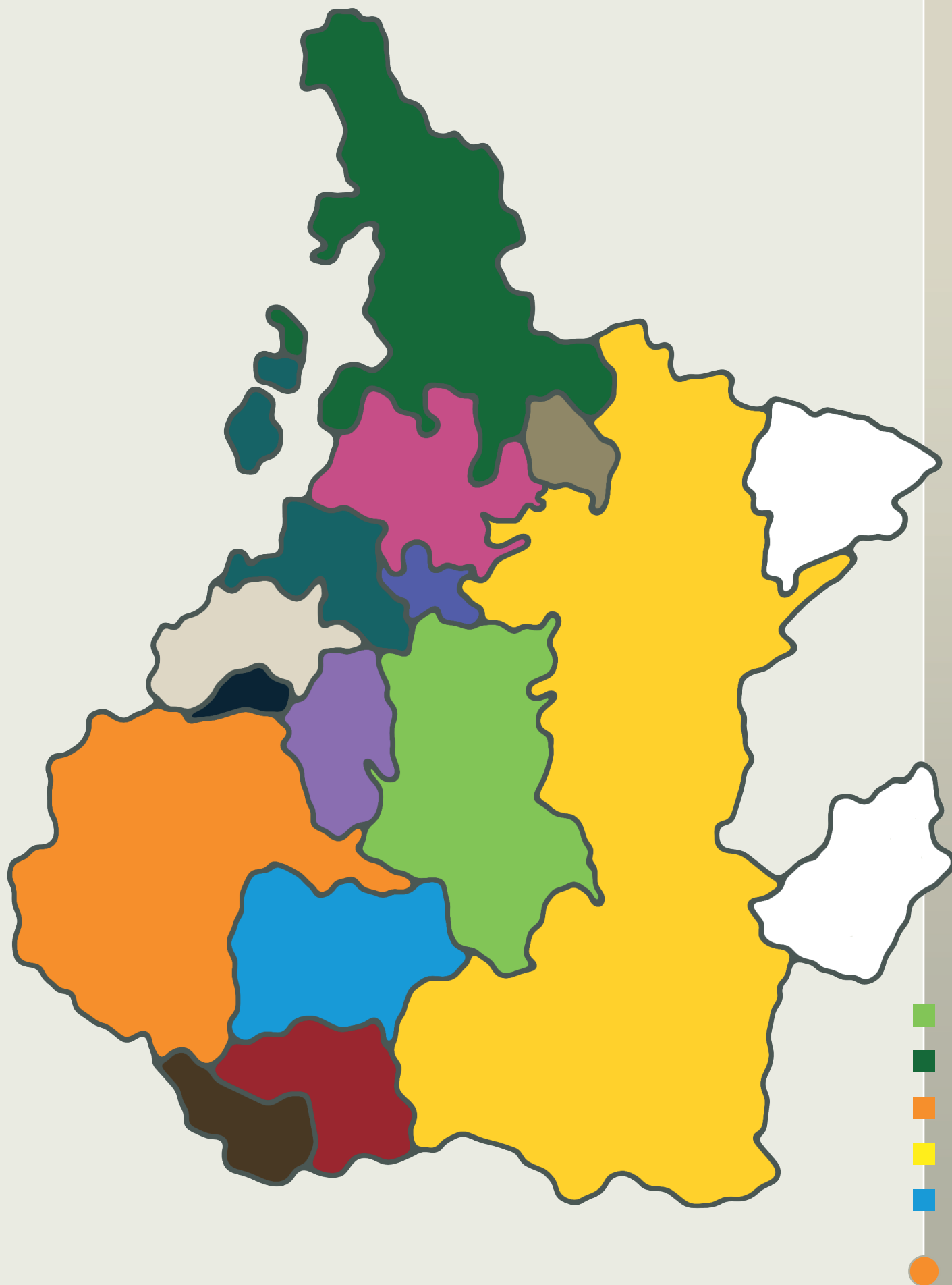
Le présent rapport reprend l'essentiel de l'activité du SMTD65, pour l'année 2011.

Le socle commun à toutes les structures membres du SMTD65 est composé du traitement des ordures ménagères et déchets assimilés, du tri des déchets issus de la collecte sélective, du traitement des déchets verts et, enfin, des opérations de transfert et de transport secondaire qui s'y rapportent.

Seul l'ancien SMT Adour a transféré le traitement des déchets issus des déchèteries.

- | | | | |
|---|---|---|---|
|  | Communauté de communes du Canton d'Ossun |  | Communauté de communes Gespe Adour Alaric |
|  | Communauté de communes de la Haute-Bigorre |  | Communauté de communes du Pays Toy |
|  | SYndicat Mixte de l'Agglomération Tarbaise |  | SIROM de Lourdes-Est |
|  | Val d'Adour Environnement |  | Communauté de communes de batsurguère |
|  | Communauté de communes du Pays de Lourdes |  | Communauté de communes des Côteaux de l'Arros |
|  | SIRTOM de la Vallée d'Argelès-Gazost |  | Commune de Gèdre |
|  | SMECTOM du Plateau de Lannemezan, des Nestes et des Côteaux |  | Commune de Gavarnie |



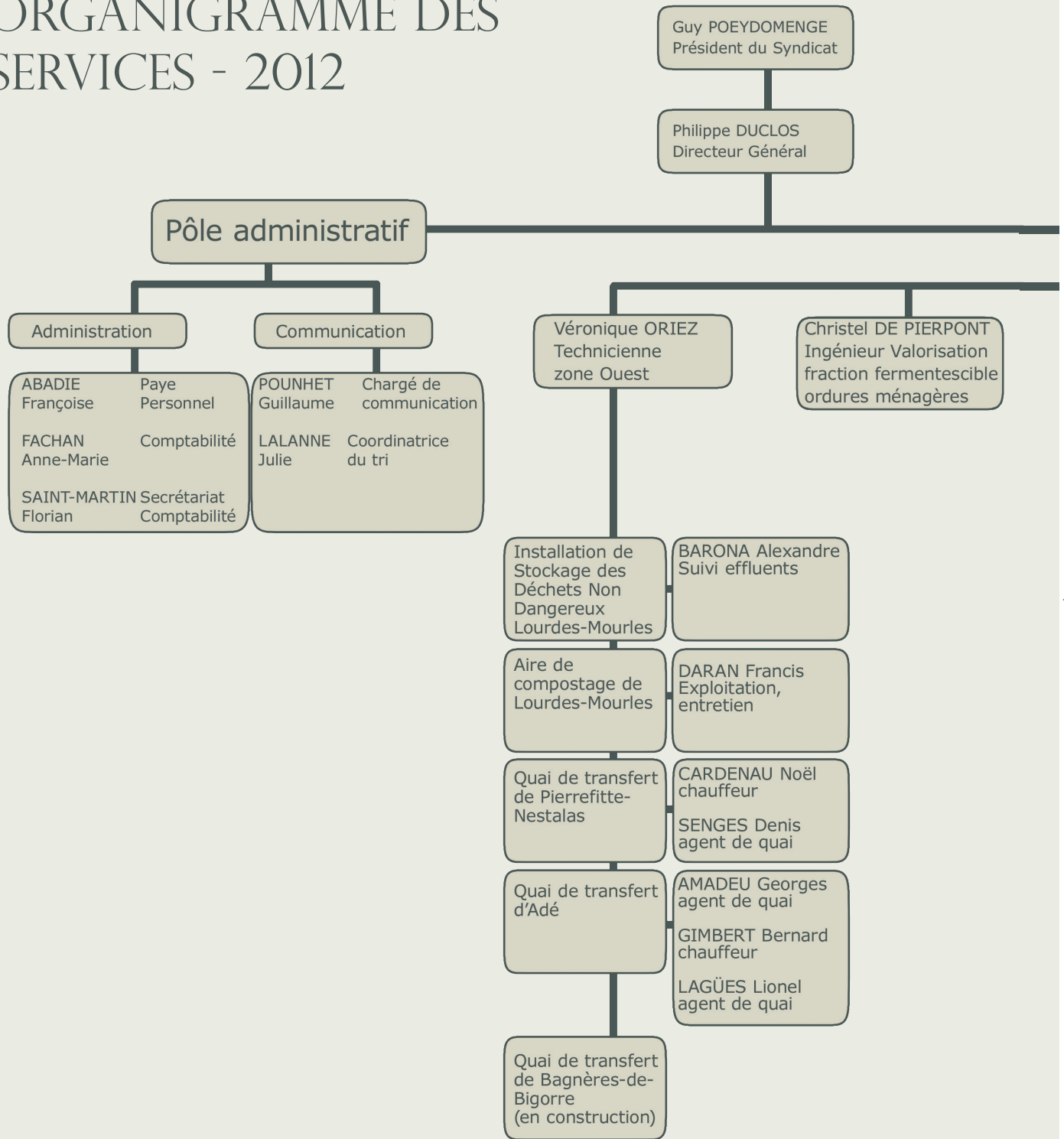


Syndicat Mixte de Traitement des Déchets 65





ORGANIGRAMME DES SERVICES - 2012





Pôle technique

Eric LAPLACE
Technicien
zone Est

Daniel LOUBET
Responsable d'exploitation

Jean-Michel VIAU
Responsable d'exploitation

Installation de
Stockage des
Déchets Non
Dangereux
Capvern

Aire de
Compostage
de Capvern

Quais de transfert
Bordères-Louron,
Capvern, Grézian

Centre de tri
de Capvern

ABADIE Jean-Luc	Chauffeur compacteur
LARRALDE Sandrine	Pesées pont bascule, propreté locaux
VERDIER Philippe	Lixiviat / Réseau maintenance
VERGE Pierre	Espaces verts

ABADIE Gilbert	Exploitation Déchets verts
RUMEAU Ghislain	Espaces verts
VEDERE François	Entretien site, ACOMO

CAZENTRE Arnaud	Chauffeur polybenne
LARROUY Jean-François	Chauffeur FMA
VERDIER Laurent	Chauffeur

ABADIE Marguerite	Opératrice du tri
BEAUPUY Serge	Alimentation trémie
DARIA Sandrine	Opératrice du tri
DUMESTRE Delphine	Opératrice du tri
DUPUY Philippe	Opérateur du tri
LACOSTE Richard	Opérateur du tri
LARROUY Marie-Jeanne	Opératrice du tri
LIGUORI Dominique	Opératrice du tri
OCHOA Ludovic	Opérateur du tri
PUYAU Jean-Pierre	Opérateur du tri
SALUDAS Fabienne	Opératrice du tri
SAMARAN Michèle	Opératrice du tri
VUGARDA Véronique	Opératrice du tri



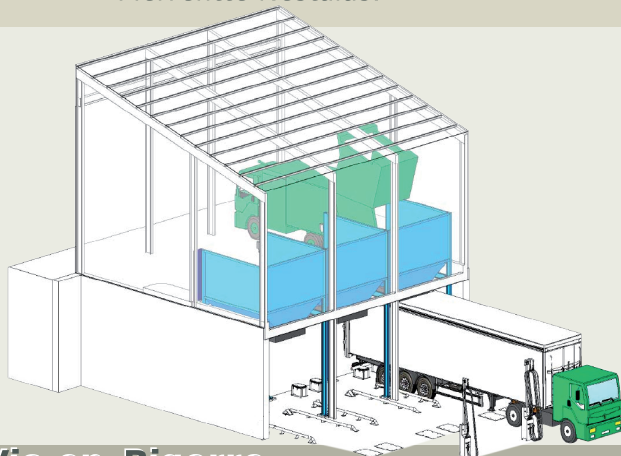
QUAI DE TRANSFERT

Plusieurs territoires, au vu de leurs distances par rapport aux sites de traitement, doivent faire transiter leurs déchets, Ordures Ménagères résiduelles (OMr) et/ou produits issus des Collectes Sélectives (CS), par des centres de transfert. Les véhicules de collecte y déposent leurs contenus dans des remorques à Fond Mouvant Alternatif (FMA) ou bennes de 30 mètres³.

Ces bennes sont ensuite transportées vers les centres de tri (Capvern, Tarbes), de valorisation (Toulouse) ou de traitement de déchets ultimes (Lourdes Mourles, Capvern, Liéoux, Bénac).

Cinq territoires sont ainsi desservis :

- * Vic en Bigorre,
- * Capvern
- * Bordères Louron,
- * Grézian,
- * Pierrefitte Nestalas.



Vic-en-Bigorre

Il est exploité en régie par le syndicat Val d'Adour Environnement, collectivité membre du syndicat, qui réalise cette prestation pour le compte du SMTD65 dans le cadre d'une convention.

Les OMr sont évacuées vers le centre de stockage de Bénac, les papiers vers le centre de valorisation de Paprec à Pau et les emballages vers le centre de tri de Capvern.

Cette installation occupe 1 personne.

6 767,38 Tonnes d'OM
442,94 Tonnes de tri sélectif
476,66 Tonnes de papiers

Il a coûté, en prestation, **118 309,37 €** TTC en 2011, soit **15,4 € TTC/T** d'OMr, de papiers et d'emballages.



Bordères-Louron / Grézian

Les OMr et la Collecte sélective sont évacuées vers le centre de Capvern.

Ces exploitations occupent 2 personnes dont 1 chauffeur.

Tonnage global Bordères-Louron et Grézian : 3 750 Tonnes, dont 779 Tonnes de collecte sélective des emballages.

Le quai de Grézian est exploité en régie par le SMTD65.

Tonnages : OMr : 2 971 tonnes

Le quai de Bordères-Louron est exploité en régie par le SMTD65.

Tonnages : 779 tonnes





Pierrefitte-Nestalas

L'exploitation du site est réalisée en régie depuis le 1er mai 2009.

Elle occupe 2 personnes.
(1 agent de quai et un chauffeur)

Les ordures ménagères sont évacuées en FMA vers le site de stockage de Lourdes-Mourles.

L'évacuation des bennes (de 30 m³) de collecte sélective est réalisée par la société SOARES. Ces déchets sont dirigés vers le centre de tri de Tarbes.

Principaux travaux réalisés en 2011 par le SMTD65 :

- Réfection de la plateforme FMA

21 972,31 € TTC.

Tonnages :

- 6 921 T de déchets réceptionnés dont :
- 88,2 % d'OM (6 105 T)
- 11,8 % de collecte sélective (816 T)

- Répartition des 6 105 T d'OM :

- 74,7 % d'OM provenant du SIRTOM de la Vallée d'Argelès
- 21,4% d'OM provenant de la CC du Pays Toy
- 1,9 % d'OM provenant de Gèdre
- 2 % d'OM provenant de Gavarnie

- Répartition des 816 T de collecte sélective :

- 75,3 % de collecte sélective provenant du SIRTOM de la Vallée d'Argelès
- 24,7 % de collecte sélective provenant de la CC du Pays Toy.

Il n'y a pas de collecte sélective sur les communes de Gèdre et de Gavarnie.

Elle a coûté, en prestation, **197 000 € TTC** en 2010, soit **28,46 € TTC/T**.



Capvern

Il est exploité en régie par le SMTD65

Les 11 831 T d'OMr sont évacuées vers le centre de stockage de Liéoux (SIVOM de Saint-Gaudens, Montréjeau, Aspin).

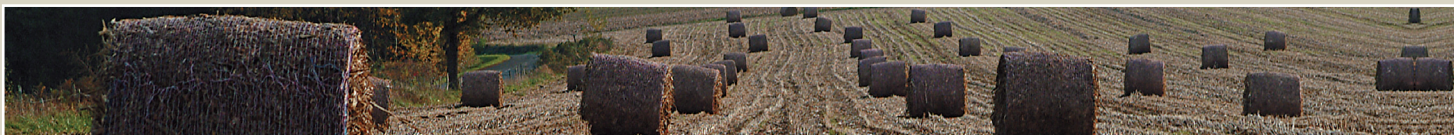
Cette installation occupe 3 personnes
(1 agent d'accueil et 2 chauffeurs)

Le site dispose de 3 quais de vidage, chacun doté d'une remorque FMA.

Ce quai reçoit les ordures ménagères de l'ensemble de la zone est du département.

Il a coûté à l'usager, **437 627,30 € TTC** en 2011, soit **36,99 € TTC/T** d'OMr.





CENTRE DE TRI

Deux centres de tri, respectivement à Tarbes et à Capvern, traitent les déchets valorisables issus de la Collecte Sélective (CS) du SMTD65 sur le département à l'exception des communes de Gèdre et Gavarnie qui n'ont pas encore mis en place la collecte sélective en 2011.

Un autre centre, à Pau, valorise les papiers du Val d'Adour Environnement (476 T/an).

Les papiers et emballages sont transportés soit directement en bennes de collecte soit par gros porteurs (camions polybennes et FMA) après transit par les centres de transfert.

En fonction des choix effectués par chaque collectivité en matière de collecte, les déchets sont collectés en mélange papiers et emballages (monoflux) ou en biflux (papiers et emballages séparés).

Ils sont portés en vrac ou en sacs, toujours en fonction des choix de



contenants faits en amont.

Ces centres permettent de trier les grandes familles de matériaux : acier, aluminium, cartons, papiers, briques alimentaires (composites) et plastiques (flacons, bouteilles, films) de façon essentiellement manuelle sur un tapis roulant ; une partie mécanisée permet l'ouverture des sacs à l'entrée (Tarbes) et la séparation de l'acier et de l'aluminium.

Ces matériaux, une fois mis en balles, sont évacués vers des centres de valorisation des déchets.





Tarbes

Ce centre est la propriété de l'entreprise ONYX, groupe Véolia Propreté, qui en assure l'exploitation.

Le SMTD65 est lié à cette société par un marché de prestation de services, signé en 2008, reconductible annuellement et de façon expresse, et ce jusqu'au 31 décembre 2011.

Les produits triés en 2011 sont :

- les déchets d'emballages : CCCO, CCHB (porte à porte), SYMAT, CC. Batsurguère, SIROM Lourdes-est, Bazet, SMECTOM.
- les déchets en mélange (emballages + papiers) : CCHB (apport volontaire), CCPL, SIRTOM Argelès, CCPT, SMECTOM.

Les tonnages globaux sont les suivants* :

- 5 447,63 tonnes d'emballages
 - 3 356,48 Tonnes de papiers
- (*Vous trouverez en annexe les tonnages par collectivité pour 2010 et 2011.)

Cette exploitation occupe 24 personnes.

Elle a coûté **2 088 419,26 € TTC en 2011** soit 237,2 €/T d'emballages et papiers à trier.

Un contrat de rachat du flux papier lie le SMTD65 à l'entreprise ONYX.

Les recettes ont représenté **475 355,40 €** en 2011.

Capvern

Ce centre est exploité en régie par le SMTD65.

Y sont triés les emballages et papiers issus du SMECTOM du Plateau de Lannemezan, des Nestes et des Coteaux, de la Communauté de Communes (CC) des Coteaux de l'Arros, de la CC Haute Bigorre (apport volontaire) et du Val d'Adour Environnement.

Les tonnages globaux sont les suivants :

- 572,34 Tonnes (T) d'emballages
- 1 682,47 T d'emballages et papiers en mélange.

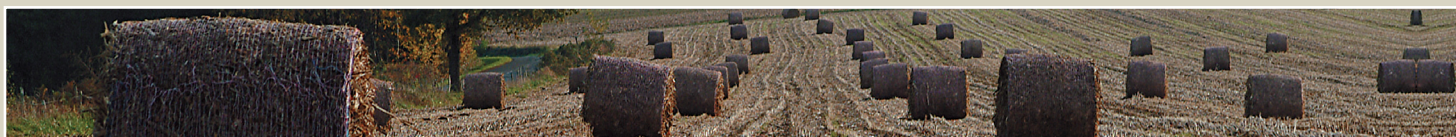
Vous trouverez en annexe les tonnages par collectivité pour 2010 et 2011.

Cette installation occupe 12 personnes.

Elle a coûté **613 848,96 € TTC en 2011** soit 272,3 € TTC/T entrantes.

Les recettes ont représenté **248 575,72 €** en 2011.





LES TAUX DE REFUS

12 caractérisations par collectivités sont réalisées au cours de l'année.

Ces caractérisations permettent de définir le pourcentage de chaque matériau trié, ainsi que le taux de refus, c'est à dire le tonnage qui repart, après tri, en casier de stockage des ordures ménagères (enfouissement).

Z o n e centre	CCCO	CC Gespe Adour Alaric	CCHB	SYMAT	VAE
2010	10,51 %	24,31 %	13,95 %	17,35 %	21,19 %
2011	16,60 %	32,39 %	28,50 %	24,10 %	19,54 %
Evolution	+ 6,09	+ 8,08	+ 14,55	+ 6,75	- 1,65

Z o n e Sud-Ouest	CCPL	S I R T O M d'Argelès	S I R O M Lourdes-Est	CC Batsurguère	CCPT
2010	16,80 %	8,58 %	11,84 %	9,88 %	12,57 %
2011	18,04 %	11,02 %	15,60 %	13,82 %	17,40 %
Evolution	+ 1,24	+ 2,5	+ 3,76	+ 3,94	+ 4,83

Zone Est	CC des côteaux de l'Arros	SMECTOM
2010	7,70 %	13,72 %
2011	9,50 %	12,00 %
Evolution	+ 1,8	- 1,72

COORDINATION DU TRI

Le maillage des ambassadeurs du tri s'est dessiné sur le département tout au long de l'année 2011. En effet, treize ambassadeurs et une coordinatrice seront déclarés à Eco Emballages, soit 11 équivalents temps plein.

Dans un premier temps, le réseau s'est organisé (mise en place d'outils réseau), formé (gestion des déchets, animations, utilisation et création de matériel, installations et traitement, visites) et doté en matériel (tente gonflables, poubelle géante...). Durant cette phase d'apprentissage, les ambassadeurs se sont également familiarisés avec leurs collectivités (connaissances du terrain, des tournées, des installations, des modalités de collecte...) et ont commencé la sensibilisation en porte à porte auprès des administrés de notre territoire. L'objectif était bien de rappeler les consignes et d'apporter des corrections aux gestes de tri effectués par les habitants des Hautes-



Pyrénées. La deuxième phase s'est consacrée à la préparation et à la mise en place d'animations. De nombreuses écoles et centres de loisirs ont pu être sensibilisés au tri sélectif et plus largement à la gestion des déchets du département. Des stands d'informations et de sensibilisation à la gestion des déchets se sont développés dans un troisième temps.

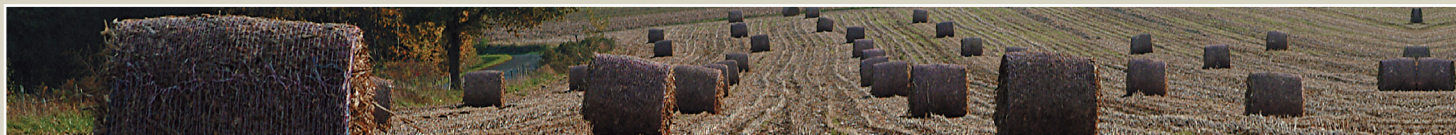
L'année 2011 aura été marquée par le lancement du réseau et la communication de proximité sur l'ensemble du territoire. L'ensemble des actions (ambassadeurs et communication), éligibles aux conditions de financement d'Eco Emballages, feront l'objet d'un soutien reversé aux collectivités adhérentes par le SMTD 65.

En 2011, le SMTD65 a financé la représentation d'une pièce de théâtre spécialement créé pour le syndicat, sur l'ensemble du territoire des Hautes-Pyrénées.

La compagnie des imposteurs a ainsi présenté le spectacle : Opération Réc'up, spectacle de plein air en deux parties consacré au tri des emballages et principalement du verre.

Des énigmes, du suspense, de l'action, de l'émotion, de l'information, du bon son, point de suspension ... et un super héros à la fin!





AIRES DE COMPOSTAGE

Le traitement des déchets verts fait partie du socle commun des collectivités membres du SMTD65.

Ils sont issus de collectes en déchèteries et/ou d'apports directs sur les aires de traitement. Ils sont majoritairement produits par les ménages (= déchets verts mutualisés) mais peuvent également être issus de l'activité des services municipaux (= déchets verts non mutualisés), voire de professionnels.

Tous ces déchets verts sont traités, à minima, par broyage. La plupart d'entre eux sont ensuite compostés sur des aires de compostage, publiques et/ou privées.

Le compost est utilisé par l'agriculture en grande majorité et par les particuliers qui peuvent se procurer du compost soit en déchèteries soit directement sur les

aires de traitement.

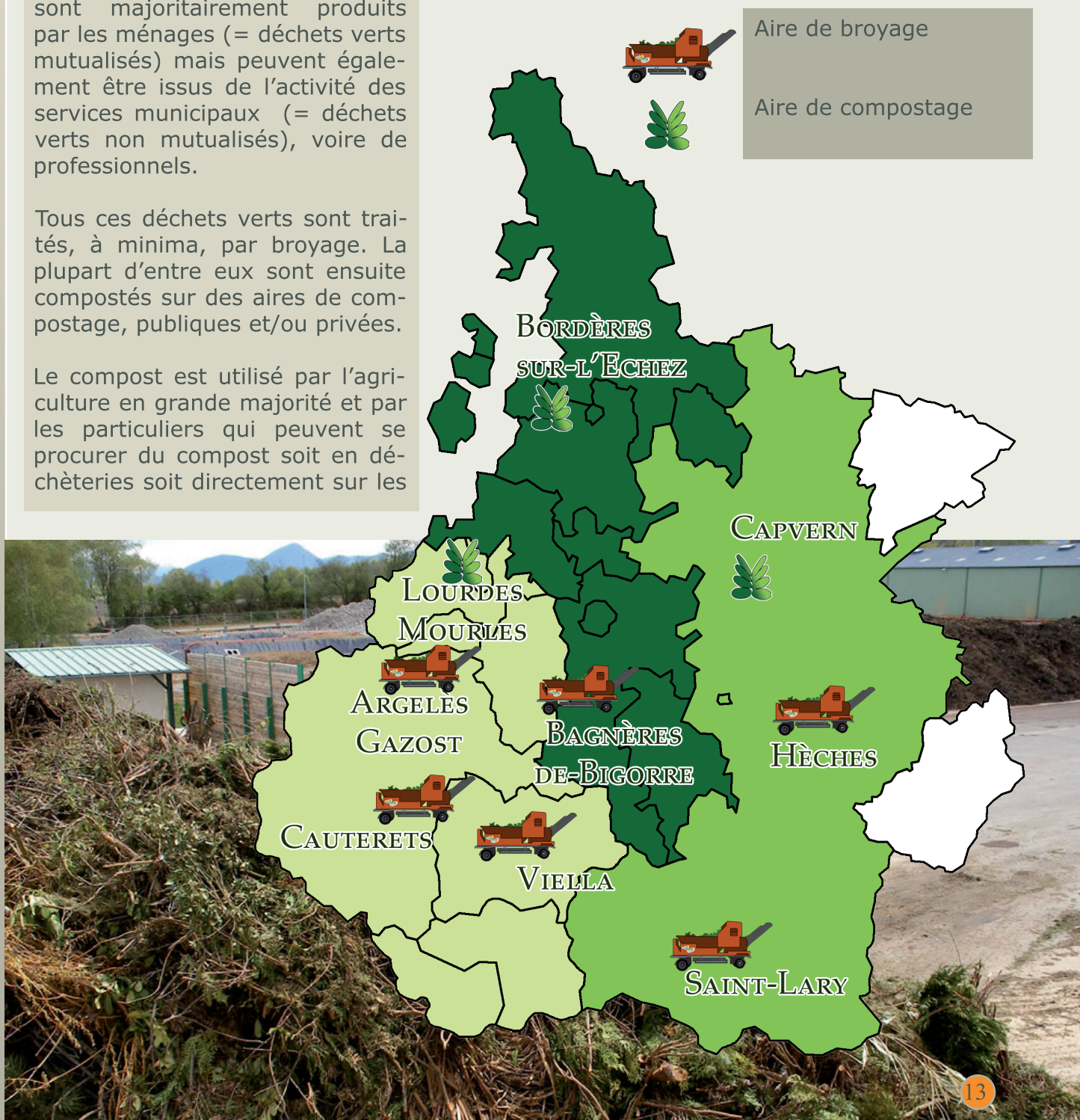
Sur le territoire du SMTD65, on dénombre ainsi six aires de broyage (Argelès-Gazost, Cauterets, Viella, Saint Lary, Bagnères-de-Bigorre et Hèches) et trois aires de compostage (Bordères sur l'Echez, Capvern et Lourdes Mourles).



Aire de broyage



Aire de compostage





Lourdes-Mourles

Ce site, propriété du SMTD était exploité jusqu'au 31 décembre 2011 par un prestataire privé, la société SITA SUD Ouest depuis le 1er mai 2009, à l'exception des prestations de criblage et de broyage.

1 527 Tonnes de déchets verts ont été traitées sur le site en 2011.

L'exploitation de cette installation occupe 1 personne

Principaux travaux réalisés en 2011 par le SMTD65 :

- Mise en place d'un filtre à charbon actif pour le traitement des lixiviats de la plateforme.
- Pose d'enrobé sur l'aire à proximité de l'unité de traitement des lixiviats par charbon actif.

Principaux travaux réalisés en 2010 par SITA SUD OUEST :

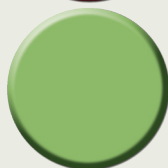
- Curage du bassin de la plateforme.



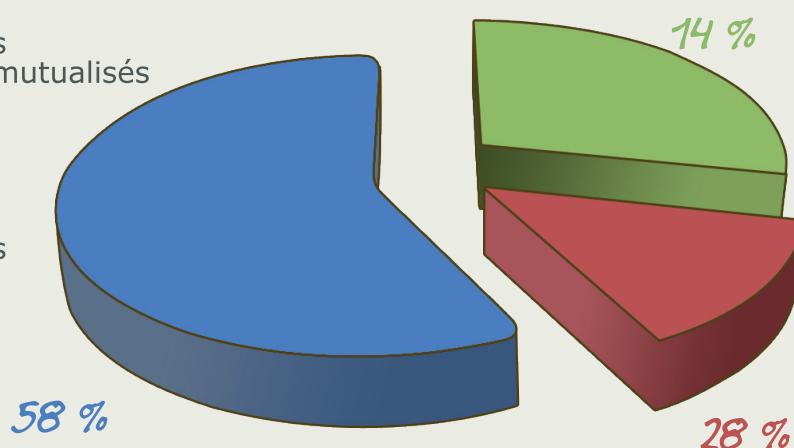
Déchets verts des collectivités mutualisés
881,44 T

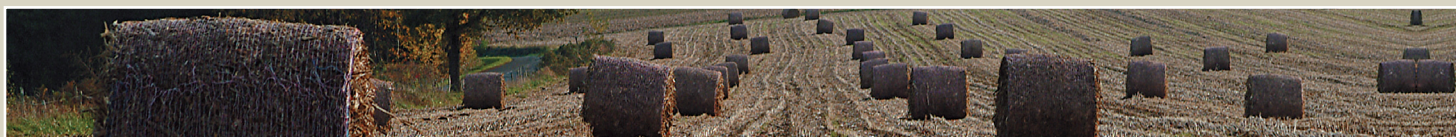


Déchets verts des collectivités non mutualisés
212,52



Déchets verts des professionnels
432,78





AIRES DE COMPOSTAGE

Capvern

Conformément aux objectifs du plan départemental des Hautes-Pyrénées qui prévoit le renforcement des capacités de compostage et la modernisation des installations, la plateforme de CAPVERN a fait l'objet de travaux d'extension et de modernisation.

Le procédé de compostage mis en place est un système d'Aération Pilotée. La teneur en oxygène et la température sont mesurées dans l'andain au moyen de sondes à oxygène et température. Le système de ventilation est actionné automatiquement en fonction de la teneur en oxygène souhaitée.

Le suivi des paramètres oxygène et température permet de contrôler de façon précise l'évolution des produits.

Ce système de compostage dit d'Aération Pilotée apporte l'aération juste nécessaire au besoin du compost pour sa dégradation aérobie tout en garantissant l'hygiénisation. Le compost est hygiénisé par le maintien à plus de 55°C pendant 3 semaines.

Ce dispositif réduit les retournements mécaniques et donc la consommation de gazole des engins de retournements (chargeurs) : économie de 250 litres par lot.

Il permet également une meilleure maîtrise des odeurs (fonctionnement aérobie).

Les travaux de l'aire de compostage réalisés en 2011 :

- mise en place de géotextile anti-poinçonnement,
- mise en place de deux sous-couches de fondation en cailloux,
- revêtement de surface en enrobé de 6 cm d'épaisseur, sur 2800 m².
- installation d'une dalle béton (20 cm d'épaisseur) sur 1000 m² avec 32 caniveaux d'aération et buses d'insufflation d'air.
- mise en place des réseaux, avaloirs, bassin de rétention des eaux de la plateforme, armoire de commande et logiciels de

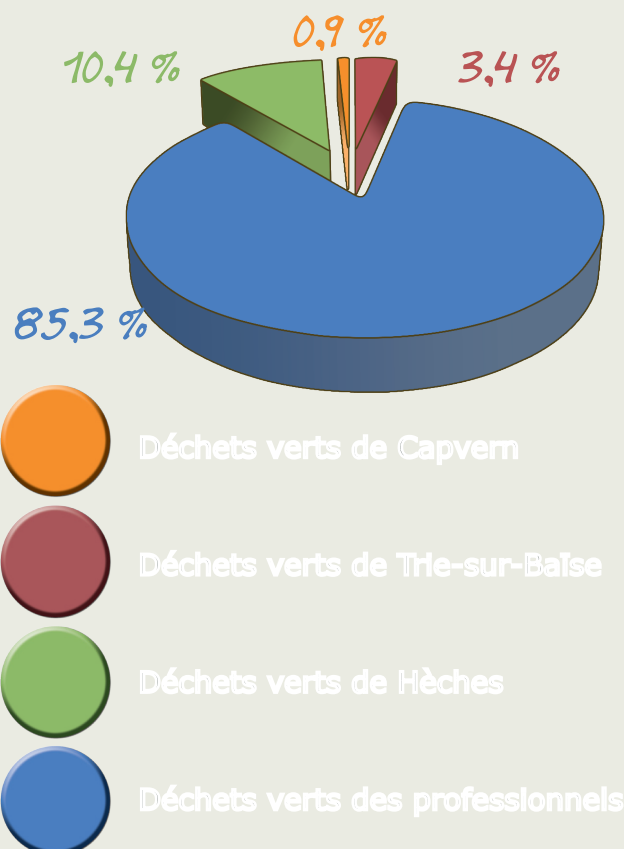
pilottage et contrôle des données.

La plate-forme de CAPVERN permettra d'accueillir des déchets verts mais également des fermentescibles issus de gros producteurs.

Pour garantir le confort des riverains au niveau olfactif, les déchets des gros producteurs pourront être admis sur demande dans la limite de 10% de la capacité du site.



Au-delà, les déchets fermentescibles pourront être traités sur l'installation de PTMB (Pré Tri Mécano Biologique) prévue sur la zone Ecoparc de Bordères-sur-L'Echez.





Vic-en-Bigorre

En 2011, les quantités de déchets verts collectées ont représenté 1895 tonnes sur l'ensemble des déchetteries (Vic en Bigorre, Maubourguet, Rabastens de Bigorre, Montaner et Bazet).

Actuellement, le traitement des déchets verts produit par les déchetteries du Syndicat Val d'Adour Environnement est effectué sur les installations de compostage de la Coopérative Vivadour à Riscle dans le département du Gers.

Pour assurer un traitement de proximité et maîtriser les coûts de transport, une solution de compostage locale sera étudiée en 2012 pour mise en place en 2013.



Bordères-sur-l'Échez

Ce site est propriété de la société ROM, prestataire privé qui en assure l'exploitation.

Le SMTD65 est lié à cette entreprise par un marché de prestation de service passé en juillet 2009, reconductible par reconduction expresse, par période d'un an sans pouvoir excéder le 31 décembre 2011.

Tonnages : 12 869,87 Tonnes de déchets verts.

Principaux événements : L'entreprise ROM, a été rachetée à l'automne 2009 par la société ECOSYS.

Cette installation occupe 10 personnes.

Elle a coûté 345 201,30 € TTC en 2011, soit 26,8 € TTC/T de déchets verts.





INSTALLATION DE STOCKAGE DES DÉCHETS NON DANGEREUX - ISDND

Dans notre département les déchets non dangereux des ménages sont traités par enfouissement dans des Installations de Stockage de Déchets Non Dangereux. (ISDND).

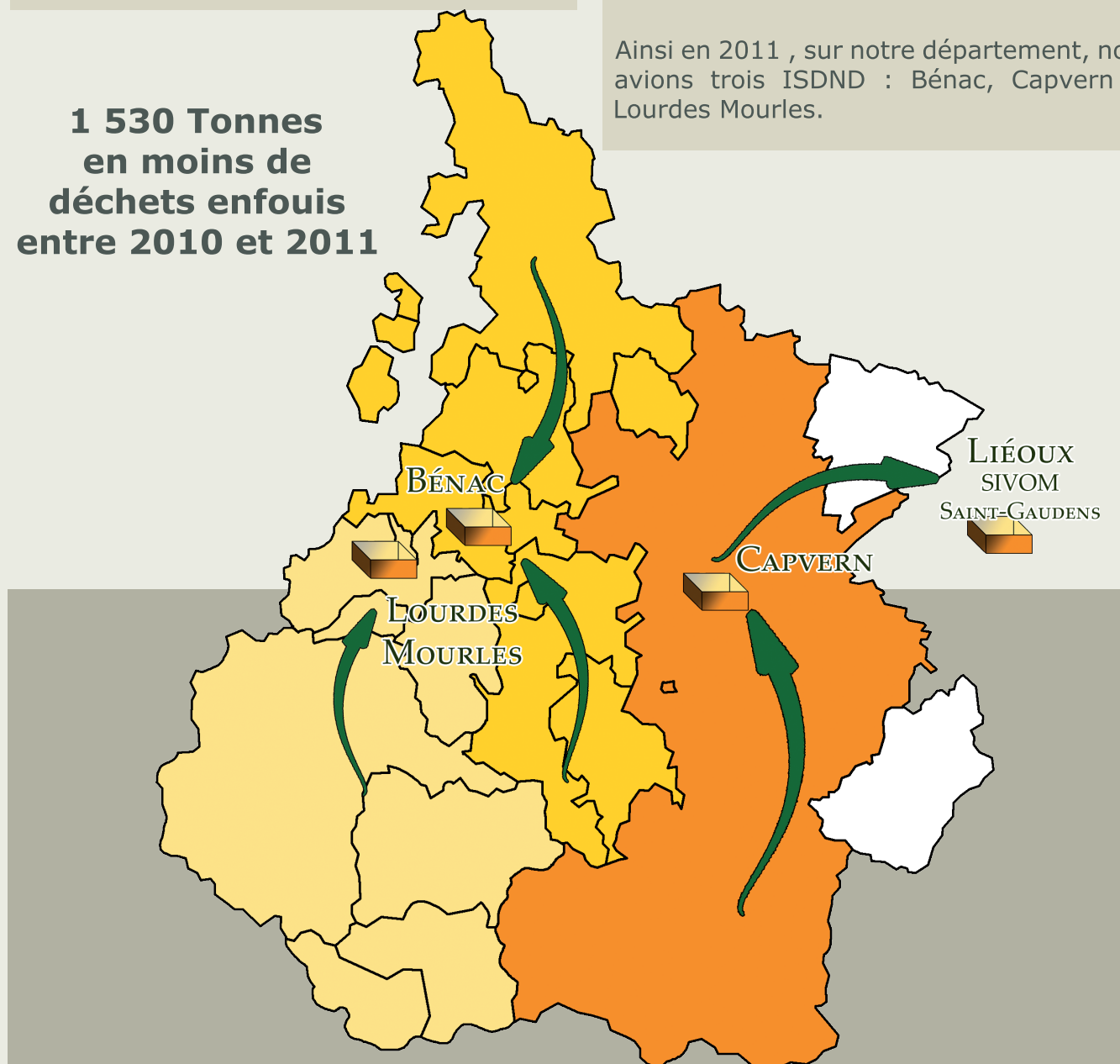
Ces déchets sont constitués des ordures ménagères, des encombrants non valorisables des déchèteries, des refus des centres de tri, des déchets des services municipaux et autres déchets assimilés aux ordures

ménagères (Déchets Industriels Banals ...). Ils sont appelés « déchets résiduels » au sens où ils ne peuvent, en fonction des conditions techniques et économiques du moment, être valorisés.

Ce terme est apparu dans la loi «déchets» et, à compter de juillet 2009, les anciens «Centres de Stockage des Déchets Ultimes» (CSDU) correspondent à de nouvelles normes, notamment en terme d'étanchéité des casiers de l'installation.

Ainsi en 2011, sur notre département, nous avons trois ISDND : Bénac, Capvern et Lourdes Mourles.

**1 530 Tonnes
en moins de
déchets enfouis
entre 2010 et 2011**





Lourdes-Mourles

Le site, propriété du SMTD65, est exploité par la société SITA SUD-Ouest depuis le 1er mai 2009.

Fin d'exploitation du site d'enfouissement des ordures ménagères : 31 décembre 2011

3 personnes travaillent sur ce site

Suivi administratif et réglementaire : Dossier de cessation d'activité remis à la DREAL en septembre 2011.

Principaux évènements sur 2011 :
 - 51 528 m³ de lixiviats produits.
 - L'intégralité des effluents ont été traités sur le site.

Principaux travaux réalisés en 2011 par le SMTD65 :
 - Réfection de la toiture de l'ancienne usine de broyage.
 - Réhabilitation de l'alvéole 2 du casier D (couverture étanche + terre végétale + mise en place de terre de recouvrement)
 - Réhabilitation de l'alvéole 1 (étanchéification)
 - Acquisition d'une nouvelle unité de traitement de lixiviats.

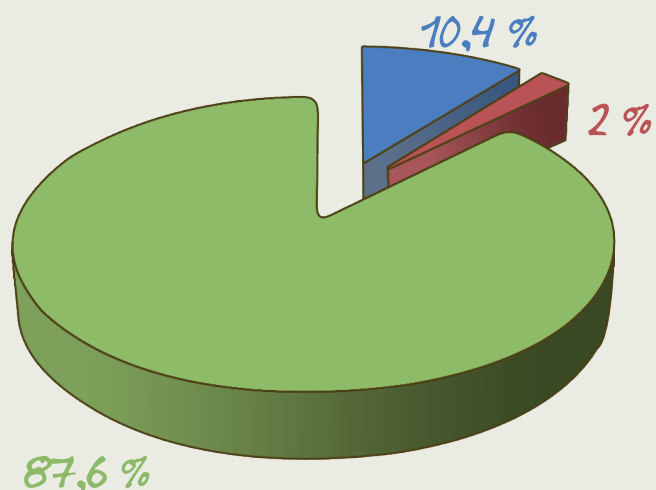
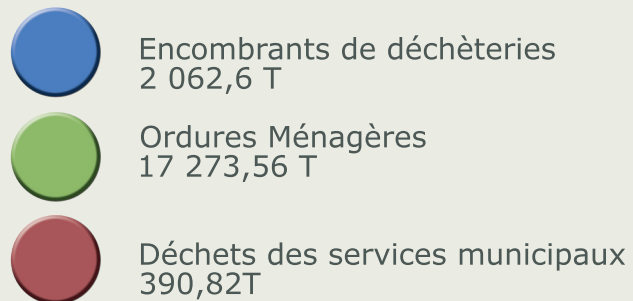
Principaux travaux réalisés en 2011 par SITA SUD OUEST :
 - Mise en place de tranchées drainantes pour la réinjection des concentrats et le captage du biogaz.

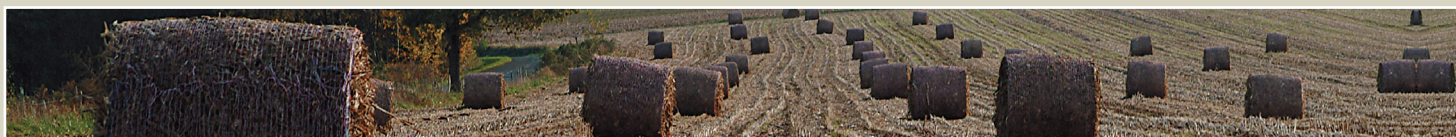
- alvéole 3 : mise en place de terres de recouvrement.

- Reprofilage, étanchéification et végétalisation de l'alvéole 2.

Principales études réalisées en 2011 :

- Étude sur la modification des normes de rejets dans le milieu récepteur suite à une mise en demeure préfectorale. (attente de validation par la DREAL à ce jour).





ISDND

Bénac

Ce site est un site privé, exploité par la société SOVAL, groupe Véolia-propreté, avec laquelle le SMTD65 a signé un marché de prestation de services en avril 2008 pour une durée de cinq ans.

Tonnages , provenant du SMTD65, le site a accueilli en 2011 :

- **40 734 T** d'OMr,
- **7 716 T** d'encombrants
- **1 099 T** des services municipaux

soit au total :

49 549 T de déchets résiduels.

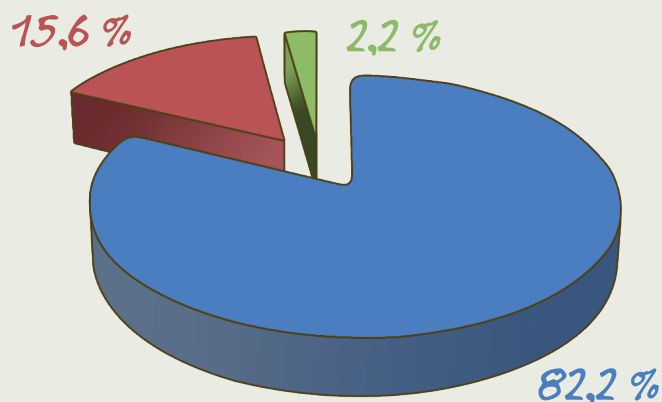
Il accueille également les déchets de professionnels, collectés sur le département.

Cette installation occupe 7 personnes.

Cette prestation a coûté, au SMTD65 : **4 022 043 € TTC** en 2011, tous déchets confondus,

soit **81,17 € TTC/T** de déchets enfouis,

TGAP à 15 € HT/T incluse ; la TGAP est moindre que sur les autres sites car l'ISDND de Bénac est certifié ISO 14 001 et fait de la valorisation énergétique.



Ordures ménagères



Encombrants des déchèteries



Déchets des services municipaux



**49 549 Tonnes
enfouies en 2011**





Capvern

Ce site est exploité en régie par le SMTD65, pour les seuls encombrants de déchèteries et les refus du centre de tri.

Cette installation occupe 7 personnes.

Le nouveau casier (refus du centre de tri, les encombrants de déchèteries ainsi que les déchets industriels des professionnels de l'est du département) a démarré son activité en février 2010.

Capacité de stockage : 50 000 m³ pour une durée d'exploitation de 10 ans à raison de 5 000 T/an.

Coût de l'opération : 1,1 M€

L'exploitation a coûté **727 721 € TTC** en 2011 tous déchets confondus, soit **85,78 € TTC/T** de déchets enfouis sur le site (encombrants de déchèteries et les déchets professionnels). La TGAP s'élève à 20 €/T. Cette taxe est prélevée par le SMTD65 et reversée intégralement au budget de l'État.

Tonnages :

- 2 235 T de Déchets Industriels Banals
- 1 450 T d'encombrants de déchèteries
- 295 T de refus du centre de tri

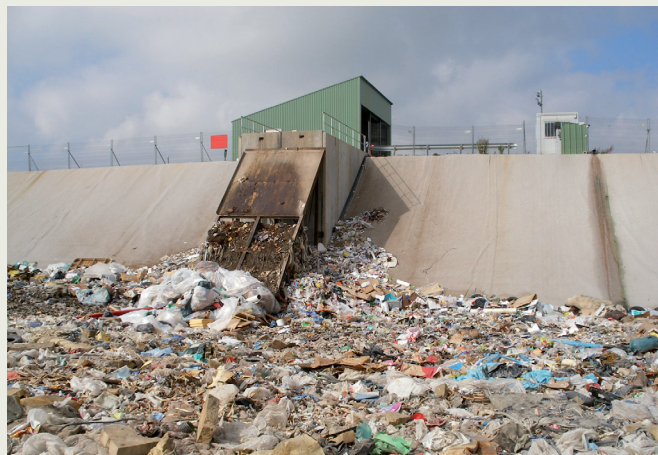
TOTAL : 3 980 Tonnes

Dépenses de fonctionnement :

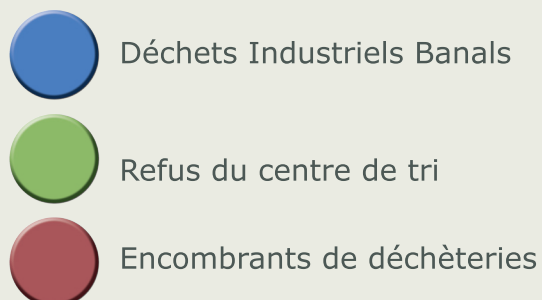
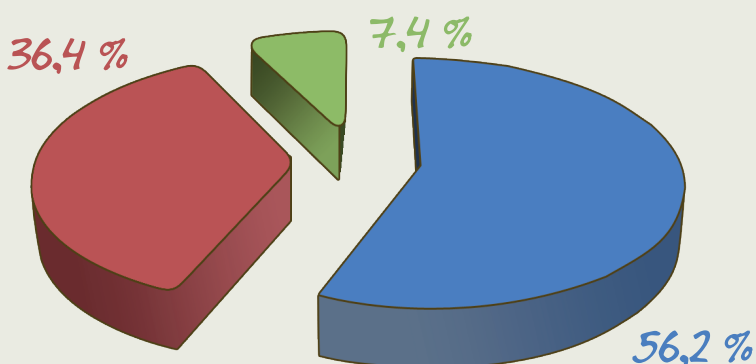
1 833 816 €

Prix à la tonne traitée : 85,78 €

* Les sommes affichées sont considérées hors taxes.



Depuis le 1er février 2010, le traitement des **12 074** Tonnes d'ordures ménagères produites sur le territoire du SMTD65 est externalisé sur le site de Liéoux en Haute-Garonne.



CARTONS

DÉCHÈTERIES

Lors de la création du SMTD65, en 2007, seul l'ancien syndicat SMTAdour avait la compétence « traitement des déchets issus des déchèteries ». Le SMTD65 l'a donc récupérée et assure le traitement des déchets des déchèteries de la CCCO, de la CCHB, du SYMAT et du VAE.

Vous trouverez ci-dessous la liste complète des déchets admis et des prestataires qui les valorisent et/ou les traitent selon leur nature.

Tonnages : les tonnages par type de matériau et par structure sont indiqués en annexe ainsi que les coûts globaux.

En sus, sur la commune de Tarbes, il existe une collecte de cartons auprès des commerçants de l'hyper centre ; ils sont acheminés en vue de leur valorisation chez LIE (65). Le tonnage de cartons est de 197,64 Tonnes en 2011 pour 223,55 Tonnes en 2010.

Le traitement de l'ensemble de ces déchets a coûté, recettes des papiers, cartons, batteries et ferrailles déduites, **1 137 540 € TTC**.

Les perspectives, en déchèteries, sont de travailler en commun (structures de collecte membres), afin d'améliorer certaines filières et de pouvoir les étudier globalement, comme par exemple, la collecte et le traitement des textiles.



Augmentation de 14,2% des tonnages collectés

Souches : Elles sont traitées sur l'aire de compostage de Bordères sur l'Echez, par la société ECOSYS.

Bois : Issu de la CCHB, du SYMAT et du VAE, il est stocké et trié par la société LIE et enfin valorisé.

Flaconnages plastiques : Ils sont, comme les emballages issus des collectes en porte à porte, triés en centre de tri par la SEML du Confluent (47) puis mis en balles et valorisés par la filière plastique (Valorplast).

Le SYMAT a arrêté la collecte sur ses déchèteries depuis 2009.

Huiles de friture : Elles sont traitées par l'entreprise Sud-Récupération (31) en vue d'une valorisation énergétique par incinération.

Huiles de vidange : Elles sont traitées par une société départementale agréée, la Sevia ; elles sont recyclées.

Textiles : Ils sont triés puis valorisés par la société Frip'Fringues (65).

Gravats : Les gravats de la CCCO et du SYMAT sont stockés, par la société SOCARL, à Aureilhan pour réhabiliter une ancienne gravière.

Ferrailles et batteries : Les batteries sont stockées et triées en vue de leur valorisation par la société AFM recyclage.

Depuis mi-juillet 2006, les ferrailles sont stockées et triées en vue de leur valorisation par la société Chanfrau.

2010 : 16 245 Tonnes
2011 : 18 944 Tonnes

Papiers et cartons : Les papiers (CCHB, SIHVA et SYMAT) sont stockés puis mis en balles par la société ONYX et valorisés en papeteries.

Les papiers : (VAE) Ils sont stockés puis mis en balles par la société PA-PREC et valorisés en papeteries.

Les cartons sont stockés puis mis en balles par la société LIE et valorisés en papeteries.

Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques (D3E) : Ils sont stockés par la société TRIADE Électronique qui les trie et les valorise ; seule la CCHB organise cette collecte et accepte deux catégories : écrans et non écrans. De plus en plus de déchèteries, notamment celles du SYMAT en 2010, ont signé un contrat de collecte et reprise avec les sociétés agréées créées depuis l'éco-taxe mise en place sur ces équipements neufs.

Déchets Ménagers Spéciaux (DMS) : Il s'agit surtout des piles et peintures mais aussi des solvants, produits phytosanitaires...

Ils sont triés, stockés puis traités par la société PSI.

La majorité des produits est incinérée en tant que déchets spéciaux et donc valorisée énergétiquement ; l'amiante est stockée en casier étanche par la société PSI (65), les néons sont essentiellement recyclés. Les piles sont valorisées par la société Corépile. Les DASRI sont traités par l'entreprise MEDISITA (33).



LEXIQUE

AV : collecte en Apport Volontaire

BOAMP : Bulletin Officiel des Annonces pour les Marchés Publics

CS : Collecte Sélective

CSDU : Centre de Stockage des Déchets Ultimes

DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux, déchets produits par les personnes en auto médication

DIB : Déchets Industriels Banals

D3E ou DEEE : Déchets d'Équipements Electroniques et Electriques en fin de vie

DMS : Déchets Ménagers Spéciaux, déchets dangereux des ménages : peintures, piles ...

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

ISDND : Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux

JOUE : Journal Officiel de l'Union Européenne

Lixiviats : eaux résultant de la percolation de l'eau de pluie à travers les déchets

MAPA : Marché A Procédure Adaptée

OM : Ordures Ménagères

OMr : Ordures Ménagères résiduelles

Osmose inverse : procédé de traitement par filtration membranaire, utilisation du principe de pression osmotique

PDEDMA : Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés

PDEDBTP : Plan Départemental d'Élimination des Déchets du Bâtiment et Travaux Publics

PEHD : Poly Ethylène Haute Densité

PET : Poly ETHylène

PP : collecte en Porte à Porte

SMTD 65 : Syndicat Mixte départemental de Traitement des Déchets des Hautes-Pyrénées

TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères



COMPTE ADMINISTRATIF 2011

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recette	A : Prévisions budgétaires	12 676 441	16 811 558	29 487 999
	B : Titres recettes émis	2 298 736	16 623 453	18 922 189
	C : Reste à réaliser			
Dépense	D : Autorisations budgétaires	12 676 441	16 811 558	25 897 893
	E : Engagements	4 114 160	15 610 243	19 724 403
	F : Mandats émis			
	G : Dépenses engagées non mandatées			
Résultat de l'exercice	(H=B-) Excédent		1 013 209	
	(I=F-B) Déficit	1 815 423		802 214
	Reste à réaliser			
	(J=C-G) Excédent (K=G-C) Déficit			
Résultat reporté	L : Excédent	726 798	456 479	1 183 277
	M : Déficit			
Résultat cumulé hors reste à réaliser	Excédent	1 088 625	1 469 689	381 064
	Déficit			



MARCHÉS PUBLICS

Article 133 du code des marchés publics : liste des marchés conclus l'année précédente en application de l'arrêté du 26 décembre 2007 modifié par l'arrêté du 10 mars 2009

Le Syndicat Mixte de Traitement des Déchets des Hautes-Pyrénées (SMTD65) possède la compétence «traitement des déchets ménagers et assimilés» depuis sa création au 1er janvier 2008. Il est composé actuellement de 16 structures ayant la compétence «collecte des déchets ménagers et assimilés». De nombreux marchés ont été passés :

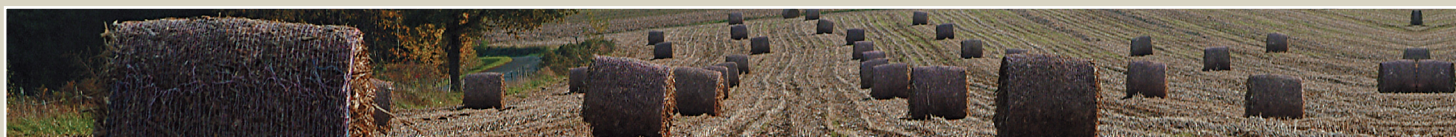
- Prestations de services pour le traitement des déchets,
- Fournitures et travaux pour le fonctionnement de ses installations de traitement (Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) et plateformes de compostage de Capvern et de Lourdes-Mourles, centre de tri de Capvern et quais de transfert de Bordères-Louron, Capvern, Grézian et Pierrefitte-Nestalas).

OBJET	ATTRIBUTAIRE	CODE POSTAL	DATE DE SIGNATURE	MONTANT EN € HT
Lot N°3 - charpente bardage et couverture - création des quais de transfert de Bagnères-de-Bigorre et d'Adé	Nestadour	65280	22/08/2011	169 421,70
Lot N°4 - menuiserie métallique et serrurerie - création des quais de transfert de Bagnères-de-Bigorre et d'Adé	Sesame	65380	28/11/2011	90 679,20
Lot N°5 - électricité, plomberie et sanitaires - création des quais de transfert de Bagnères-de-Bigorre et d'Adé	FORCLUM SUD-OUEST	65000	06/10/2011	90 258,94
Lot N°6 - groupe hydraulique et trémies - création des quais de transfert de Bagnères-de-Bigorre et d'Adé	Carrosserie Vincent	26800	22/08/2011	254 600
Lot N°7 - pont bascule - création des quais de transfert de Bagnères-de-Bigorre et d'Adé	Master K	69686	22/08/2011	48 000
Acquisition de 5 bennes de 30 m équipées de filet de transport	LAVIGNE SARL	32300	05/10/2011	20 900
Reprofilage et étanchéification de l'alvéole 1 du casier D de l'ISDND de Lourdes	GETECH	31570	25/10/2011	112 997.20
Mise en place d'une ligne électrique aérienne sur l'ISDND de Lourdes	Eiffage Energie	65000	05/12/2011	46 224
Transport de bennes de tri sélectif entre le quai de transfert de Pierrefitte-Nestalas et le centre de tri de Tarbes.	Etablissements SOARES et Fils	65260	13/12/2011	224



OBJET	ATTRIBUTAIRE	CODE POSTAL	DATE DE SIGNATURE	MONTANT EN € HT
Reprise d'étanchéité ISDND Lourdes	Malet	65 460	13/01/2011	36 863
Maîtrise d'oeuvre pour les quais de transfert d'Adé et de Bagnères-de-Bigorre	Girus-Gallego	31 520	14/01/2011	137 100
Réfection de la dalle béton sur le quai de Pierrefitte-Nestalas	Routière des Pyrénées	65009	22/02/2011	17 272
Rachat de 4 bennes 30 m pour l'exploitation du centre de tri de Capvern.	Michel Vignes	65670	03/01/2011	7 176
Fourniture d'une pompe de transfert de lixiviat	ALTEMIR	65140	24/03/2011	11 553,36
Réparation de l'étanchéité du casier D	GETECH	31570	31/03/2011	7 450
Etude de recherche parcellaire pour la réalisation d'une ISDND	C o m p a g n i e d'Aménagement des Côteaux de Gascogne	65000	12/04/2011	126 738
Acquisition d'une remorque 2 essieux porte caisson	Remorques LOUAULT SARL	89170	02/05/2011	23 960
Acquisition de deux tracteurs routiers	S.N PYRENEES DIESEL RENAULT TRUCKS	65310	07/06/2011	157 000
Mission de contrôle technique des opérations de réalisation des quais de transfert de Bagnères-de-Bigorre et d'Adé ainsi que pour la modernisation du centre de tri de Capvern.	APAVE Sudeurope SAS	13000	29/06/2011	29 432,50
Etude d'optimisation des services de collecte des collectivités adhérentes au SMTD65	SARL VERDICITE	93100	04/07/2011	96 577
Marché de mission SPS pour la modernisation du centre de tri de Capvern et la réalisation des quais de transfert de Bagnères de Bigorre et Adé	Sud-ouest Coordination et SPS	65350	11/07/2011	9 920
Lot N°1 - voirie et réseaux divers - création des quais de transfert de Bagnères-de-Bigorre et d'Adé	Guintoli	65000	22/08/2011	565 939,85
Lot N°2 - gros oeuvre - création des quais de transfert de Bagnères-de-Bigorre et d'Adé	Eiffage construction Midi-Pyrénées	65000	22/08/2011	444 759,75



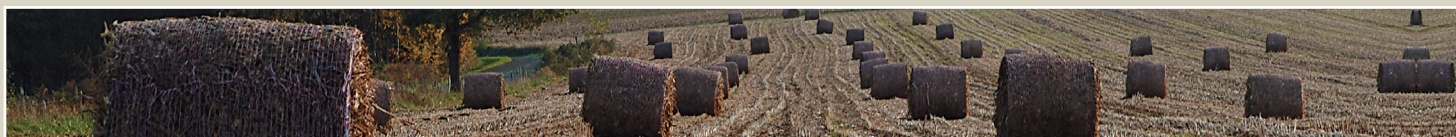


EVOLUTION DES TONNAGES 2010-2011

	Ordures ménagères			Tri des emballages + papiers en mélange			Tri des papiers		
	2010	2011	Evolution	2010	2011	Evolution	2010	2011	Evolution
Communauté de communes des côteaux de l'Arros	324,08	320,30	- 3,78	36,16	32,42	-3,74	/	/	/
Communauté de communes Gespe Adour Alaric	857,44	854,37	- 3,07	/	/	/	104,74	108,24	+ 3,5
Communauté de communes du canton d'Ossun	2 927,07	2 953,15	+ 26,08	/	/	/	123,16	114,62	- 8,54
Communauté de communes de la Haute-Bigorre	4 589,32	5 414,71	+ 825,39	616,2	622,56	+ 6,38	121,24	133,75	+ 12,51
SYndicat Mixte de l'Agglomération Tarbaise	24 381,29	24 423,61	+ 42,32	/	/	/	2 361,08	2 312,73	- 60,86
Val d'Adour Environnement	6 405	6 614,76	+ 209,76	17,27	/	/	489,78	476,66	- 13,12
SIRTOM de la Vallée d'Argelès-Gazost	4 616,39	4 587,96	- 28,43	601,51	587,77	- 13,74	/	/	/
Communauté de communes du Pay Toy	1 456,07	1 322,01	- 134,06	190,67	192,24	+ 1,57	/	/	/
Commune de Gavarnie	130,88	122,86	- 8,02	/	/	/	/	/	/
Commune de Gèdre	127,6	109,82	- 17,78	/	/	/	/	/	/
Communauté de communes du Pays de Lourdes	10 775,34	10 546,52	- 228,42	831,32	851,93	+ 20,61	/	/	/
Communauté de communes de Batsurguère	201,54	216,22	+ 14,68	/	/	/	19,78	16,42	- 3,36
SIROM de Lourdes-Est	559,86	554,56	- 5,3	/	/	/	36,24	29,26	- 6,98
SMECTOM du plateau de Lannemezan, des Nestes et des Côteaux	12 073	11 830,6	- 24,24	1 815,54	1 789,23	- 26,31	/	/	/
Totaux	69 424,88	69 871,45	- 446,57	4 108,67	4 076,15	- 32,52	3 256,02	3 083,44	- 172,58



Tri des emballages			Refus de tri (%)			Déchets verts		
2010	2011	Evolution	2010	2011	Evolution	2010	2011	Evolution
/	/	/	7,70	9,75	+ 2,05	/	/	/
84,9	80,34	- 4,56	24,31	32,39	+ 8,08	0	575,83	+ 575,83
228,05	234,88	+ 6,83	10,51	16,60	+ 6,09	1 128,8	1 425,32	+ 296,52
59,82	58,20	- 1,62	13,90	14,94	+ 1,04	3 026,79	3 683,11	+ 656,32
2 707,56	2 861,17	+ 153,61	17,35	24,10	+ 6,75	5 521,44	5 936,58	+ 415,14
445,98	442,94	- 3,04	21,19	18,85	- 2,34	PR	1 895,52	+ 1 895,52
/	/	/	8,58	11,02	+ 2,5	2 270,5	2 872,14	+ 601,64
/	/	/	12,57	17,40	+ 4,83	/	/	/
/	/	/	/	/	/	/	/	/
/	/	/	/	/	/	/	/	/
/	/	/	16,8	18,04	+ 1,24	704,66	881,44	+ 176,78
19,34	21,14	+ 1,8	9,88	13,82	+ 3,94	/	/	/
42,14	43,2	+ 1,06	11,84	15,60	+ 3,76	/	/	/
/	/	/	13,32	11,73	- 1,59	1 723,60	2 113,95	+ 390,35
3 587,79	3 754,43	+ 166,64	13,99	17,02	+ 3,03	14 375,79	19 383,89	+ 5 008,1



DÉCHÈTERIES ET SERVICES MUNICIPAUX

	SYMAT		CCHB	
	2010	2011	2010	2011
Amiante	36,24	34,96	/	/
Batteries	5,63	7,334	0	0
Bois	1 252,22	1 277,2	/	/
Cartons des commerçants	197,64	195,67	/	/
Cartons	276,12	219,91	140,56	182,7
DASRI	1,09	1,167	0,29	0,382
Souches	72	52,34	/	/
DMS	125,86	125,407	15,45	19,483
DEEE (autres)	332,2	356,15	/	/
Flaconnage plastique	/	/	9,42	/
Huiles de friture	4,64	10,44	0,40	0,92
Huiles de vidange	20,06	21,55	8,55	9,18
Inertes	3 910,31	3 526,54	/	/
Métaux	243,59	211,52	51,99	53,79
Papiers	157	144,65	86,29	115,26
Piles	3,91	3,581	1,9	1,761
Textiles	32,73	52,64	0	0
Tout venant	3 595,76	3 013,58	2 119,94	2 446,84
Tonnes totales	9 750	9 289,59	2 434,79	2 830,32
Coût global	846 345,8 €	714 218,07 €	248 327,87 €	255 920,44 €

Déchets verts des services municipaux

	2010	2011
Bordères-sur-l'Echez	219,46	182,42
Ibos	58,2	61,18
Odos	92,5	105,12
Tarbes	851,24	947,56
Total	1 221,4	1 296,28

Souches des services municipaux

	2010	2011
Odos	4,52	0,78
Tarbes	1,96	1,84
Total	6,48	2,62

OM des ateliers municipaux

	2010	2011
Bordères-sur-l'Echez	80,62	82,66
Tarbes	1 259,8	1 016,36
Total	1 340,42	1 099,02



	CCCO		VAE	
	2010	2011	2010	2011
Amiante	/	/	/	/
Batteries	0	0	0	0
Bois	119,06	147,94	357,9	426,92
Cartons des commerçants	/	/	/	/
Cartons	74,48	73,2	191,53	203,92
DASRI	0,47	0,41	/	/
Souches	/	/	/	/
DMS	10,74	8,864	/	/
DEEE (autres)	/	28,25	/	/
Flaconnage plastique	/	/	/	/
Huiles de friture	0,28	0,96	/	/
Huiles de vidange	4,77	4,4	9,63	11,3
Inertes	872,81	931,07	/	/
Métaux	58,05	51,45	72,61	69,1
Papiers	106,46	122,25	/	/
Piles	0	0,9	1,94	1,651
Textiles	7,68	/	/	/
Tout venant	793,5	869,85	1 159,9	1 385,64
Tonnes totales	2 048,3	2 239,54	1 793,51	2 098,531
Coût global	124 591,03 €	101 884,53 €	140 241,66 €	163 241,28 €

Divers		
	2010	2011
Bois des services municipaux de tarbes	22,82	56,94
Encombrants des services municipaux de Tarbes	22,84	31,2
Destruction d'archives	0	0
Total	45,66	88,14

	Tonnages	Coûts
2010	16 245,46	1 378 516,18 €
2011	18 944,04	1 235 264,32 €
Evolution	2 698,58	- 143 251,86 €



Syndicat Mixte de Traitement des Déchets des Hautes-Pyrénées

30, avenue Saint-Exupéry - 65000 TARBES

Tél. : 05 62 38 44 90 - Fax. : 05 62 38 16 91

Mél. : smt65@smt65.fr

